



RESUMÉ DES DISCUSSIONS SUR LE PLAN ET LES RÈGLEMENTS D'URBANISME DE LAC-SAINTE-MARIE

2022-08-19

1. INTRODUCTION

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Vallée de la Gatineau est entré en vigueur le 15 novembre 2021. Légalement, la Municipalité de Lac-Sainte-Marie doit adopter des règlements d'urbanisme qui concordent au SADR d'ici le 15 novembre 2023. La Municipalité entame maintenant la procédure de mise en concordance de ses règlements d'urbanisme.

Des ateliers de discussion ont été tenus le 28 mai 2022, le 8 juin 2022 et le 21 juin 2022. Ils s'inscrivent dans le mandat du processus de mise en concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé des règlements d'urbanisme de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Les ateliers de discussion ont eu lieu à la salle communautaire de Lac-Sainte-Marie situé sur la rue Centre. Ils ont été organisés par Stéphane Doré, urbaniste de la firme Cardo Urbanisme représentée. Des fonctionnaires de la Municipalité étaient également présents, soient Yvon Blanchand, directeur général, et Samir Grine, officier municipal en bâtiment et environnement.

Les ateliers de discussion ont suivi l'ordre du jour suivant :

- Mot de bienvenue
- Mise en contexte
- Déroulement de l'atelier
- Périodes de discussion
- Résumé des discussions
- Prochaines étapes
- Mot d'au revoir

L'objectif était de **favoriser la participation du plus grand nombre au projet de concordance réglementaire** et, plus spécifiquement :

- Présenter aux participants le contexte dans lequel s'inscrit le projet de concordance réglementaire
- Présenter aux participants l'ensemble du processus entrepris par la Municipalité concernant le projet de concordance réglementaire
- Favoriser les échanges entre participants autour de trois grandes thématiques de discussions permettant de mieux comprendre le territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie

2. DÉROULEMENT DES ATELIERS DE DISCUSSION

En matière de participation publique, l'atelier de discussion constitue un complément au sondage populaire. Le format de participation du public vise à favoriser les échanges autour de tables de discussion.

En moyenne, il y a eu trois tables par ateliers de discussion avec plus ou moins six participants à chaque table. Un cahier du participant a été remis à chacun et un cahier de consignation des discussions a été prévu par tables.

Les tables se sont autogérées et ont désigné, parmi leurs participants, un rapporteur chargé de consigner les discussions dans le cahier prévu à cet effet ainsi que de présenter aux autres tables et sous forme de résumé les discussions qui ont eu cours à la table.

Les discussions se sont faites autour de thématiques de discussion permettant de mieux comprendre le territoire de Lac-Sainte-Marie dans le contexte de mise en concordance règlementaire :

- **Les forces et les opportunités de la Municipalité**
- **Les faiblesses et les menaces de la Municipalité**
- **La vision de la Municipalité et les actions à poser**



LES FORCES

Les forces de la Municipalité constituent ce qui contribue à la qualité intrinsèque des différentes facettes de la Municipalité (ses quartiers, son environnement, etc.)

QUESTION POSÉE POUR CETTE PREMIÈRE RONDE DE DISCUSSIONS : **SELON VOUS, QUELLES SONT LES FORCES DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE? LES OPPORTUNITÉS?**

RÉPONSES :

Les participants à chacune des tables échangent sur la thématique **des forces de la Municipalité** et, à la fin de la discussion, énoncent, par le biais de leurs rapporteurs respectifs, les idées principales suivantes :

- **La qualité des paysages et de l'environnement;**
- **L'accessibilité aux lacs et rivières, le débarcadère à bateaux ainsi que les nombreuses voies navigables;**
- **L'attraction touristique du Mont Sainte-Marie ainsi que les nombreuses activités de villégiature;**
- **La localisation de la Municipalité par rapport à la région d'Ottawa et Gatineau;**
- **Le marché d'été, les festivals et les expositions d'arts;**
- **L'accessibilité ainsi que les services municipaux offerts par la direction de la Municipalité;**
- **La participation citoyenne et le bénévolat;**
- **L'acceptabilité du bilinguisme;**
- **La qualité des commerces locaux;**
- **L'Internet haute vitesse.**

Les notes prises aux tables par les rapporteurs de chaque table ainsi que les notes inscrites aux plans qui se trouvent retranscrites au long en annexe du présent rapport permettent de valider les énoncés indiqués plus haut.

LES FAIBLESSES

Les faiblesses de la Municipalité constituent ce qui nuit à la qualité intrinsèque des différentes facettes de la Municipalité (ses quartiers, son environnement, etc.

QUESTION POSÉE POUR CETTE DEUXIÈME RONDE DE DISCUSSIONS : **SELON VOUS, QUELLES SONT LES FAIBLESSES DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE ? LES MENACES ?**

RÉPONSES :

Les participants à chacune des tables échangent sur la thématique des faiblesses de la Municipalité et, à la fin de la discussion, énoncent, par le biais de leurs rapporteurs respectifs, les idées principales suivantes :

- **Le manque d'encadrement et de transparence par rapport aux nouveaux développements;**
- **Le principe d'utilisateurs/payeurs concernant l'accès des bateaux à l'eau, la surveillance, etc.;**
- **Le vieillissement de la population et le manque de services offerts pour les personnes âgées;**
- **L'absence d'une marina et d'un quai public;**
- **La qualité et la propreté de certaines propriétés;**
- **Le manque de renforcement et d'encadrement pour le lavage des bateaux;**
- **Les infrastructures des égouts et aqueduc sont déficientes dans le village et pour les nouveaux développements;**
- **Le manque de réglementation pour les AIRBNB;**
- **Le respect et la protection de l'environnement;**
- **L'offre déficiente d'habitations abordables;**
- **Le peu d'offre de commerces et de stations-service;**
- **La condition des routes;**
- **L'accessibilités des ressources de santé;**
- **La division communautaire entre les habitants permanents et saisonniers.**

Les notes prises aux tables par les rapporteurs de chaque table ainsi que les notes inscrites aux plans qui se trouvent retranscrites au long en annexe du présent rapport permettent de valider les énoncés indiqués plus haut.

LA VISION

La vision énonce les intentions de transformation de la Municipalité à plus ou moins long terme (entre 10 et 15 ans). Cette vision de transformation du territoire peut s'inspirer d'exemples de municipalités au Québec ou ailleurs.

QUESTION POSÉE POUR CETTE TROISIÈME RONDE DE DISCUSSION : SELON-VOUS, QUELLE SERAIT LA VISION À ADOPTER POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE ? LES ACTIONS À POSER ?

RÉPONSES :

Les participants à chacune des tables échangent sur la thématique de la vision de la Municipalité et, à la fin de la discussion, énoncent, par le biais de leurs rapporteurs respectifs, les idées principales suivantes :

- **Perpétuer la protection et la conservation de la nature;**
- **Améliorer les infrastructures scolaires;**
- **Améliorer l'offre touristique pour inciter les touristes à venir et ainsi soutenir le développement économique;**
- **La municipalité doit avoir un meilleur contrôle des développements futurs et être plus transparent de ceux-ci avec la population;**
- **Améliorer le système d'égouts et aqueduc;**
- **Connecter le village avec la montagne par l'entremise d'un réseau actif;**
- **Attirer de nouveaux commerces et de nouvelles petites entreprises locales;**
- **Améliorer l'offre de logements abordables et pour les personnes âgées;**
- **Attirer de nouveaux résidents permanents et des jeunes familles;**
- **Implanter une nouvelle station-service pour les véhicules et les bateaux.**

Les notes prises aux tables par les rapporteurs de chaque table ainsi que les notes inscrites aux plans qui se trouvent retranscrites au long en annexe du présent rapport permettent de valider les énoncés indiqués plus haut.

3. CONCLUSION

La municipalité de Lac-Sainte-Marie a entamé le processus de mise en concordance de ses règlements d'urbanisme en rapport avec le nouveau Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Un sondage auprès de la population de Lac-Sainte-Marie a été tenu en 2021 concernant cette mise en concordance. À cet effet, les résultats de ce sondage apparaissent dans un document joint à ce rapport.

De plus, des ateliers de discussion ont été tenus cette année, le 28 mai, le 7 juin et le 21 juin. Les résultats des ateliers se retrouvent dans le rapport actuel.

Les prochaines étapes de mise en concordance sont :

1. **La rédaction du plan d'urbanisme : Automne 2022**
2. **La présentation d'un projet de plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme : Hiver 2022**
3. **L'adoption et l'entrée en vigueur du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme : Printemps 2023**



4. ANNEXES

- ANNEXE 1 - RETRANSCRIPTION DES DISCUSSIONS
- ANNEXE 2 - RETRANSCRIPTION DES CARTES



ANNEXE 1 – RETRANSCRIPTION DES ATELIERS DE DISCUSSION

ATELIER 1: 28 MAI 2022

Question 1 : Selon vous, quelles sont les forces de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie? Les opportunités?

TABLE	ÉNONCÉS
<p>TABLE 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les vues; • Combinaison de montagnes, lacs, proximité de la ville et golf; • Attractions touristiques, festives et expositions d'arts; • Le côté naturel des environs; • Le lac Vert; • La localisation du village; • Les opportunités d'infrastructures hôtelières; • Les voies navigables; • Les terrains de tennis, de golf, le patin et le vélo; • Le volume de visiteurs acceptable par rapport à Mont-Tremblant; • Le marché d'été; • La fête des voisins; • L'implication des groupes de bénévoles; • Les bons services municipaux; • La piétonnière; • Le banc du mendiant.
<p>TABLE 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La beauté des paysages; • La diversité des activités de villégiature (sports variés, équitation, tennis, golf, randonnées, ski, patin, ski de fond, etc.); • La proximité des villes; • Belle région sans être trop achalandée; • L'ambiance plutôt familiale; • Les festives et les activités ainsi que l'implication des bénévoles; • Le marché de Lac-Sainte-Marie en été; • La fête des voisins; • Les expositions d'art; • Le groupe de l'âge d'or; • Les festives et tournois de pêche; • La diversité de la population (anglophones et francophones); • Lien et soutien de la Municipalité pour les activités bénévoles; • Le service des employés municipaux; • Le débarcadère à bateaux; • Le système de lavage de bateaux; • Les possibilités de développement; • Les voies navigables du Lac-Sainte-Marie.

TABLE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Les lacs et la protection de ceux-ci (les algues, améliorer les accès aux lacs, laver les bateaux); • La proximité de Lac-Sainte-Marie au grand centre; • Le bilinguisme; • Le tourisme; • Les restaurants et dépanneurs; • Le magasin de construction; • Les dômes, camping de luxe; • La facilité d'accès de la direction de la Municipalité; • Le centre de ski, le golf, le centre de vélo MSM, le tennis, le banc du mendiant. • Les grands accès des plans d'eau; • La piétonnière.
----------------	---

Question 2 : Selon vous, quelles sont les faiblesses de la Municipalité de Lac-Sainte Marie? Les menaces?

TABLE	ÉNONCÉS
TABLE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de soutenir le développement du village, il faut améliorer le système d'aqueduc et d'épuration des eaux usées; • Organiser le développement social au lac/montagne en soutenant le développement scolaire et préscolaire; • Renforcer l'application des règlements actuels (accès du lac, camping); • Utilisateurs/payeurs (descente de bateaux, surveillance accrue, exploiter nos services en faisant payer les utilisateurs); • Développement bureaucratique (manque d'encadrement); • Personnes âgées; • Pas de marina; • Peu de campings; • Chalets abandonnés; • Déchets, bacs à déchets • Manque de ressource (comité de loisirs).
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • La protection et la conservation des paysages sont déficientes; • Anarchie architecturale; • Destruction de zones d'arbres; • Approche sauvage des chantiers de construction; • Laideur de certaines propriétés (déchets et pollution visuelle sur certains terrains); • Manque de respect des règlements de zonage; • Chemin dans le village; • Manque de renforcement et communication déficiente du lavage des bateaux; • Les frais de mise à l'eau des bateaux sont beaucoup trop bas comparés à d'autres municipalités; • Bruit le soir; • Pollution lumineuse; • Croissance au-delà des capacités de la Municipalité;

	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets sauvages dans les secteurs routiers et terrains vagues; • Doute que les infrastructures ne soient pas disponibles pour les croissances à venir; • Manque de système d'égout; • Schisme entre le village et les gens des chalets; • Manque de revégétalisation des rives et des zones riveraines; • Manque de respect de la nature et des paysages dans le développement; • Manque de partenariat entre les différentes entreprises; • Réglementer les AIRBNB; • Fatigue des bénévoles (majorité aux cheveux blancs, ne pas toujours compter sur les bénévoles pour tout, donc augmenter la capacité de la Municipalité); • Le nouveau SADR ne respecte pas les zones de conservation (zones humides et zones identifiées comme conservation); • Impliquer les jeunes au nettoyage des chemins et sensibiliser sur l'importance du respect de l'environnement.
TABLE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Le tourisme; • Garderie scolaire; • Manque de logements (famille, personnes âgées); • Aucune marina; • Stations d'essence; • Terrain de camping isolé; • Manque d'homogénéité des maisons; • Finition extérieure des maisons (chalets abandonnés); • Déchets au bord des routes; • Manque de ressources pour apporter des jeunes (population vieillissante); • Manque de réglementation contre les AirBnb; • Station de gym extérieur ne répond à aucun besoin de la communauté; • La protection des lacs; • Les animaux qui se promènent partout.

Question 3 : Selon vous, quelle serait la vision à adopter pour l'aménagement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie? Les actions à poser?

TABLE	ÉNONCÉ
TABLE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Le système scolaire ne supporte pas le développement; • Protéger et perpétuer la beauté de nos paysages; • Améliorer les infrastructures scolaires, sociales et touristiques; • Offrir une excellente qualité de vie aux citoyens; • Inciter les touristes à venir en nombre suffisant pour soutenir un développement économique harmonieux.
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de Lac-Sainte-Marie un village écologique; • Se douter d'un slogan qui reflète la vision qu'on cherche (ex : Lac-Sainte-Marie : nature et santé); • Il faut que les actions suivent la vision;

	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut conserver les zones de conservation et les zones humides; • Les infrastructures doivent précéder, ou tout au moins suivre, le développement; • En ce moment, il n’y a pas de contrôle; • Oui au développement, mais pas n’importe quel développement. Il faut faire les suivis et la surveillance du respect environnementale; • Il faudrait avoir un comité qui fait les suivis du développement d’urbanisme; • Développement d’infrastructure pour héberger les personnes âgées; • Interdire le développement des îles; • Interdire les quais communautaires; • Renforcer le principe d’utilisateur-payeur.
<p>TABLE 3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Endroit harmonieux; • Plus de résidents permanents et une plus grande offre de services; • Développement de micro-entreprises; • Une balance entre le tourisme et les résidents permanents; • Protéger notre nature.

ATELIER 2: 7 JUIN 2022

**Question 1: According to you, what are the strengths of the Municipality of Lac-Sainte-Marie?
Do you see some opportunities to grasp?**

TABLE	ÉNONCÉ
TABLE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Something for everyone; • Environmental diversity, nature, biodiversity; • Pubs; • Sporting diversity and activities, ring, soccer; • Water access; • Collection of infrastructure; • All the amenities you need to live here; • Community; • Great public works.
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Outdoor activités; • Location with Ottawa and other areas; • Family friendly; • Not expensive; • Bi-lingual acceptance; • Community involvement; • Internet; • Clear water and water control; • Hotel demolition; • School and post office; • Depanneurs; • Massive river access; • Municipal services.
TABLE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Lakes; • Public launch; • Permanent residents and growth (bigger tax base); • Outdoor activities and recreation (traditional, new and 4 seasons); • Cultural (Festival des arts) which included additional municipalities in both languages; • Services (hardware, grocery, banc de mediant); • Contractors (access); • Response from municipal employees; • Municipal council to work at improving transparency and email correspondences; • Rural services, products for sale, fresh market; • Volunteer fire dept.
TABLE 4	<ul style="list-style-type: none"> • A community (feels welcome here); • Diversity (farms, residents, cottages, commercial and leisure activities, ski hill, mountain biking, golf); • Still a school here;

	<ul style="list-style-type: none"> • Natural environment; • 4 seasons and activities here; • Commercial services are very responsive (grocery, hardware stores, small businesses); • Access to nature, peace and tranquility; • Quiet space; • Reconnect with nature and ourselves; • Cultural and music scene; • Care and support for families in need, people help each other; • Support for elderly; • Reasonable commute from the city; • Good municipal services (road and sewage); • Wildlife (bald eagles, wolves, coyotes, etc.); • Beautiful places to explore in the municipality.
--	---

Question 2: According to you, what are the weaknesses of the Municipality of Lac-Sainte-Marie? Do you see some threats:

TABLE	ÉNONCÉ
TABLE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Divide between locals and cottagers and new home owners; • Affordable housing for lower income and seasonal people; • Lack of commercial offerings (hotels, marina, etc.); • Lack of large group amenities; • No public transportation to and from Ottawa/Gatineau; • Roads; • Uncertainty of future for ski and golf; • Looming uncertainty; • Municipal communication; • Transparency about ski hill is lacking; • Increasing theft; • Communication about developments, updates, news and info; • Visitors enforcement; • Little enforcement on lake, no pay launch; • Lack of oversight and control over new development; • Capacity planning around hill.
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Lack of services in village (sewage water); • Lack of gas stations; • Appearance of homes in the village; • Lack of planning of development in the hill; • Coordination of developers; • Mandating boat washing; • Outside boats should pay for launching.
TABLE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Health care, medical center; • Condition of the roads and communication with government;

	<ul style="list-style-type: none"> • Bridge green; • Lack of gas stations for cars and boats; • Cant stay in community in senior years; • Developers plan are not made public to inform existing residents; • Assessments and approval process for development projects needs to be improved; • Communication needs to be strengthened on future developments plans; • Right of access information for residents; • Environmental assessments; • Notification for water level of Lac Sainte-Marie.
<p>TABLE 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Don't have infrastructure for quick growth; • Traffic speed (thousand of people who might come); • Limited access to medical care, emergency services (Wakefield is too far); • Senior homes so people can stay in the community; • Lack of capacity planning for our lakes and lake access for public and private (provide access to income); • Sustain control and access to boat access (only pay to launch boats, boat wash but no capacity for enforcement, no capacity control for shared access to boat launches); • Hill in summer: no facilities, no toilets, bon fires; • Uncontrolled limits on access rights to the lake in favor of on land properties; • Lack of signs for low water access is being provided; • Can the environment sustain the expected number of people and developments that is being envisioned? • Sustainability of natural resources; • Thousand of people coming to MSM on weekends (need a plan for capacity to the area); • Short term and long term rentals, how will that be managed (need regulations, now commercial not residential); • Need a plan with rules and regulations for where you can camp, when to launch boats, how and when to wash, etc.); • Need more entrepreneurship, small local businesses, artisans. • The village needs improvement.

Question 3: According to you, what would be the vision to adopt for the evolution of the Municipality of Lac-Sainte-Marie? What would be the actions to take.

TABLE	ÉNONCÉ
<p>TABLE 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implementation of fresh water and sewer in town and around; • A new marina; • Security of amenities (bike trails, golf, ski); • Expanded bridge (green); • More collaboration with hill for the future planning and security; • Manage growth in a way we can sustain the increased population, services, etc; • Create a trade school; • Connect the village to the hill (walking and bike trail). Also, welcome to Lac-Sainte-Marie with social handles and municipality email;

	<ul style="list-style-type: none"> • Want assurance that any new development won't have negative impact on others (impact of hotel demolition, drainage, water flow on condos, etc.).
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Market Lac-Sainte-Marie of an incredible outdoor activities; • Develop a vision statement for Lac-Sainte-Marie (Vision of LSM : Clean, vibrant, safe, peaceful, community inclusive).
TABLE 3	<ul style="list-style-type: none"> • Improve the communication, especially for future developments, be proactive, not reactive as of now; • Good road conditions for the main road in town; • Attract more commercial and enterprises (for children, spa, bakery, etc.); • Nice municipal site (improve access to park / land); • Get developers to contribute to the community, not just for the profit; • Improve signage for boat wash, boat launch; • Affordable housing for senior residents; • More short terms rentals; • Healthcare clinic, pharmacy for emergencies; • Update web site.
TABLE 4	<ul style="list-style-type: none"> • Vision should look at the municipality as a whole; • Recognising different interests for the city; • Better respect for our environment and ecological foundations; • Need a plan that is transparent to all; • Manage the growth; • Need a vision (for the growth) of LSM. Everyone has to go through the village, so it needs to be one vibrant and pretty village; • Plans for sustainability and growth for the entire municipality while respecting why we love living there; • Eco-tourism, look ahead to what the future families and next generations.

ATELIER 3: 21 JUIN 2022

Question 1: Selon-vous, quels sont les forces de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie? Les opportunités?

TABLE	ÉNONCÉ
TABLE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Natural environment: Mountain and lake; • Community; • Business: Ski and golf; • Not overdeveloped as of yet; • Topography; • Diversity of council members; • Villégiature and residents permanents. • Location : 45 min from Ottawa-Gatineau; • Dynamic business owners; • Water streams: Reservoirs and rivers; • High speed internet; • How many other doors can our environment take?; • Potential on land developments; • Proximité to route 105; • Taxes and plus value; • Diversity and tourism; • Festival des arts de la scène; • Quality of lake waters; • Outdoor activities possibilities; • School; • Volunteers.
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Le village sur le lac; • La proximité des autres lacs; • Qualité de l’environnement; • Accès de la rivière; • Une bonne distance de la route 105; • Proximité des grands centres; • Qualité des eaux; • Venue de la fibre optique; • Avantages des taxes foncières et value; • Village typique. • Sentiers de vélos et expéditions; • Offre de service sportive hivernale et estivale; • Diversité de l’agriculture, tourisme, golf, villégiature, etc.; • Bonne participation des résidents, bénévolat; • Le marché; • Le festival des arts de la scène val-gatinois.

Question 2 : Selon-vous, quels sont les faiblesses de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie? Les menaces?

TABLE	ÉNONCÉ
<p>TABLE 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • No municipal sewage system in the urban; • Amenities (coffees, stores, etc.); • Clash between 2 groups of communities; • No daycares; • Condition of the route 105; • The fact that we have easy access to the south for shopping elsewhere rather than shop local; • Fragility of the church and school; • No affordable housing left; • Volunteers get tired, lots of activities are supported by them; • Chalets qui tombent à l’abandon; • Sources de santé moins accessibles; • Rétenion des jeunes : collaboration avec la MRC. • Temporary housing : AirBnb; • Connexion cellulaire; • Infrastructures et accès aux lacs; • Grosseur de la Municipalité vs les entretiens à faire.
<p>TABLE 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Problème des réseaux cellulaires; • Qualité des routes entre la 105 et le village; • La superficie de la Municipalité versus les entretiens; • L’accessibilité des lacs et les descentes; • Marina; • Quai public; • Plages; • Terrains de camping à améliorer; • Contrôle des déchets laissés par les touristes : manque d’infrastructures et gestion; • Suivi plus rigoureux des lois municipales; • Parc municipal; • Activités communautaires; • 2 mentalités et visions : élevage géographique; • Aqueduc et égouts; • Pénurie d’hébergement; • Attirer les évènements; • Faiblesse de la Municipalité pour la vente du village; • Régularité des fausses septiques; • Communication de la vision politique au public; • Engagement de la Municipalité par rapport aux développements; • Transparence des évaluations des taxes municipalités; • Développement du Mont Sainte-Marie sans consultation et sans vision; • Encadrement des AirBnb; • Bornes électriques pour véhicules;

	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de luminosité dans le village; • Ponts désuets; • Transport pour le vélo des draveurs.
--	---

Question 3: Selon-vous, quelle serait la vision à adopter pour l'aménagement de la municipalité de Lac-Sainte-Marie? Les actions à poser?

TABLE	ÉNONCÉ
TABLE 1	<ul style="list-style-type: none"> • La vie autour du ski et du golf; • Skidoo track et refuge d'hivers; • Vélo de montagne; • People want more from their ski resort: spas, beer, good food, activities for younger kids; • Augmentation de la population temps plein (Fort-Coulonge : augmentation de 60% de la population des 18-35 ans en 10 ans); • How many more doors in lakes can we take? • Se démarquer de la MRC, manque d'appartenance; • Développement du camping; • Essence; • Community center; • Aqueduc; • Support pour les coopératives; • Identifications esthétiques des bijoux du village (Wakefield); • Parrainage des jeunes; • Parc, lac vert; • Maison de retraite et personnes âgées; • Chambre des commerces.
TABLE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Remédier aux faiblesses; • Aqueduc et égouts prioritaire; • Support de la municipalité, des résidents pour une coopérative pour les ressources récréatives; • Support pour la relève des bénévoles; • Identification esthétique de nos attraits touristiques (exemple de Wakefield et Vallée bras du nord); • Rétention des jeunes (création de parrainage pour jeunes pour la formation); • Pas assez d'opportunité d'emplois; • Mettre en valeur les produits locaux, les entrepreneurs; • Protéger les agriculteurs; • Aménager un parc au lac vert (bijoux); • Maisons de retraite et services aux personnes âgées; • Centre multifonctionnel et église.

ANNEXE 2 – RETRANSCRIPTION DES CARTES







